

**La FNAE salue l'engagement exemplaire de la commission des finances du Sénat sur la réforme de la franchise de TVA**

**Paris, le 09 avril 2025**

La FNAE salue l'engagement exemplaire de la commission des finances du Sénat suite à la pétition nationale contre la réforme improvisée de la franchise en base de TVA. Ce large mouvement citoyen, soutenu par des dizaines de milliers d'indépendants, avait témoigné de la gravité de la menace que représente cette réforme pour l'équilibre économique de nos très petites entreprises. Le Sénat l'a entendu.

Les travaux approfondis menés par la commission confirment clairement donc l'opposition unanime du Parlement face à cette mesure. Pendant ce temps, à l'assemblée, 12 amendements (hélas, jugés irrecevables) ont été déposés dans la même logique : une abrogation pure et simple de cette réforme.

Députés comme sénateurs, toutes tendances politiques confondues, ont ainsi exprimé leur rejet d'un projet mal calibré, injuste et risquant d'introduire une complexité administrative insupportable pour des entrepreneurs déjà fortement sollicités.

Face à ce consensus parlementaire, la FNAE appelle solennellement le gouvernement à écouter la voix unanime des élus, des experts et des acteurs de terrain. Il est temps d'en finir définitivement avec ce projet mal conçu et de concentrer l'action publique sur des mesures concrètes de simplification, de protection et de valorisation du travail indépendant.

La FNAE n'acceptera jamais que les AutoEntrepreneurs soient la variable d'ajustement budgétaire de la France.

